

L'AVIATION MILITAIRE



Etait-ce prémonitoire, mais en 1912, la Commune de Chaignay participe à hauteur de 20 Francs, à une souscription lancée par la Ligue Aéronautique de Bourgogne, en faveur de l'aviation militaire

Nous pensons également que c'est la fibre patriotique qui pousse le Conseil Municipal le 29 Juin 1917, à adresser ses plus vifs remerciements au Général PERSHING, Commandant les troupes américaines en France. Voici le texte intégral de la délibération

« Considérant que l'Amérique en entrant en guerre résolument aux cotés de la France et de ses alliés a contribué puissamment à hâter et à compléter « LA VICTOIRE » et par la même à permis à notre pays de reprendre son indépendance et son rôle de grand Etat mondial. Envoie à l'unanimité, à l'occasion de la fête nationale américaine l'expression de sa reconnaissance au Général PERSHING Commandant des forces américaines en France et le prie de remercier en son nom les combattants américains qui se sont distingués dans la lutte contre les empires centraux»

En 1920, le monument aux morts est érigé. Son coût élevé : 2500 Francs, nécessite une demande de secours de l'Etat qui lui est accordée.

Les choses se gâtent en 1922. Le 12 Novembre, le Conseil Municipal en a assez du tir au canon de gros calibre qui creuse des trous énormes dans les terres à blé ! Ces tirs obligent les ouvriers agricoles à arrêter leurs travaux et à reboucher ces trous. Des obus non éclatés gisent à terre et sont un danger pour les cultivateurs et leurs attelages. « Nous estimons qu'il y a assez de terrains militaires, de friches sans cultures, ..., les services agricoles nous poussent à la production et les services militaires nous l'enlèvent ». Toute demande sera dorénavant refoulée. Quant au champ de tir aérien que nous connaissons aujourd'hui, sa création semble remonter à 1932, puisque le 10 Octobre, le Conseil Municipal émet l'avis suivant, défavorable, et demande au Préfet de transmettre à l'autorité militaire:

« Vu les protestations des cultivateurs de Chaignay.

Considérant qu'au moment où les produits agricoles subissent une déflation sensible, sinon désastreuse,

Proteste énergiquement contre la mise en exécution dudit projet qui viendrait apporter une grande gêne au pâturage du bétail ainsi qu'aux travaux agricoles. Les pâturages se trouvent en grande partie dans la zone interdite : donc ce projet viendrait encore lèses les intérêts d'un grand nombre de cultivateurs. »

Cette protestation est réitérée en 1935, mais visiblement, on cherche des aménagements car le projet ne va pas tarder à voir le jour, que la population y soit favorable ou non

« Les propriétaires intéressés par la création du champ de tir ne s'opposeraient pas à sa création si les tirs au lieu d'avoir lieu (sic) le matin, étaient reportés l'après-midi à partir de 11 heures. Ce qui permettrait d'utiliser les pâturages l'avant-midi »

Ce champ de tir est donc opérationnel avant la seconde guerre mondiale. Le 32ème Régiment d'Aviation y effectue ses premiers tirs le 23 Mars 1938

Le trafic de véhicules nécessite maintenant un accès carrossable et l'autorité militaire demande à la Commune l'autorisation de créer un chemin de 2m50 de large qui partant de la rue Neuve, conduirait à « l'abri des marqueurs ». Cela est accordé sous réserve qu'il n'y ait pas de fossés de

créés sur les cotés. Ce terrain militaire occupe 48 ha environ, dont 25 sur Chaignay

Le gabarit de sécurité (ndlr : la zone dangereuse aujourd'hui) est élargi ce qui ne vas pas sans poser de gros problèmes pour les exploitations des coupes forestières en hiver. Des indemnités sont réclamées par la Commune et les particuliers.

Un second terrain militaire fut créé pendant l'occupation allemande, à partir de 1940, dans un triangle délimité par les routes d'Epagny, Marsannay et Savigny au lieu-dit « LES PERRIERES JACQUES DE BICQUES, à l'emplacement actuel du pont de la route à 4 voies EPAGNY-MARSANNAY,

Un bateau en bois sert de cible ... en prévision d'une attaque sur l'Angleterre.



GUYNEMER

Après la guerre, ce champ de tir prend une dimension internationale par l'entraînement de nombreux pilotes étrangers sur tous types d'avion a réaction : Ouragans, Mystères, Mirages, etc ... De gros travaux sont entrepris : renforcement de la couche de pénétration des projectiles avec du sable fin venant de Brognon, aménagement d'une tour d'observation, cibles, etc ... Plusieurs tentatives d'agrandissement de ce terrain ont échoué, notamment en 1977 devant le refus des propriétaires et des exploitants pour accepter davantage de nuisances et de risques.

En effet de nombreux incidents ont émaillé ces activités d'entraînement aérien. Une roquette est tombée dans la cour de l'école de Chaignay, une seconde à proximité quelques années plus tard. Une maison a été mitraillée à Marsannay le Bois. Un obus de 30 mm a été retrouvé dans le lit de cet habitant ! Plusieurs impacts « non identifiés » étaient régulièrement relevés

sur nos territoires.

En 1955, le 22 avril, un avion F 84 Thunderjet venant de Luxeuil ne peut se redresser suite à son tir, panne de réacteur sans doute, et s'écrase au lieu-dit « la clavière ». Actuellement, un monument est érigé à la mémoire de cet aviateur, le sous-lieutenant Claude BEAUFILS. Une émouvante cérémonie de commémoration est organisée sur le site de l'accident le 4 avril 2009

Un autre accident est resté dans les mémoires, celui d'un avion qui après avoir largué ses réservoirs (notamment en centre-ville d'Is sur Tille) s'est écrasé sur Chaignay à 2 km à l'Est du village, près de la route de Gemeaux. Le pilote, chanceux si l'on veut, s'est retrouvé suspendu à une ligne électrique après son éjection !